

5 EME EXERCICE DE LA MUTUELLE DE SANTE "BUNARISSE DZIHIRO" : UNE PERFORMANCE RECORD.

La mutuelle de santé Bunarisse Dzihiro a lancé, depuis decembre 2005, son 5 exercice de prise en charge des soins de santé primaire auprès du Service Commun de gestion du CIDR. L'exercice a commencé avec **676** personnes, un chiffre record par rapport aux exercices précédentes : 234 pour 2004-2005 ; 182 pour 2003-2004 ; 289 pour 2002-2003 et 363 pour 2001-20002.

Cette performance résulte du dynamisme de l'équipe de la mutuelle dirigée par **Saandi Mohamed Mchangama** mais aussi et surtout avec la bonne volonté qui anime les dirigeants actuels du CVN.

En effet, depuis la fin du dernier exercice de prise en charge, en février 2005, le CIDR, ONG française, qui gère les mutuelles de santé aux Comores a mise en place un nouveau système mutualiste appelée SSV(Sécurité Sociale Villageoise). Le nombre exigé pour créer un SSV est de 400 personnes au minimum. Les cotisations sont généralement effectuées par les groupes communautaires ou la localité.

L'équipe de la mutuelle ayant constaté qu'il ne pourrait pas mobiliser 400 personnes pour des adhésions familiales et/ou individuelles, a opté pour un travail de sensibilisation auprès des groupes communautaires notamment les Wanamdji, les associations sportives et culturelles et aux établissements scolaires.

L'équipe a encore demandé aux dirigeants du CVN de l'époque de subventionner la cotisation des élèves de l'école primaire dans l'optique de pouvoir protéger les enfants, considérés comme l'un des groupes les plus vulnérables. Après plusieurs demandes de financements adressés au bureau du CVN et des rencontres associées avec des notables, le CVN n'a pas répondu aux sollicitations de la mutuelle. Il y a lieu de préciser que l'ouverture de l'exercice avec un minimum de 400 personnes répondait aussi à une autre exigence de la mission de coopération française à Moroni pour justifier le financement d'un projet soumis par la mutuelle pour l'acquisition des équipements informatiques, médicaux et de l'aménagement des locaux de la dite mutuelle pour un montant de **2850000FC**^[1].

Il a fallu attendre alors la mise en place de la nouvelle équipe du **CVN**^[2] pour que le montant sollicité, (850 0000 Fc) soit débloqué pour l'adhésion de tous les élèves de l'école primaire de deux établissements scolaires de la localité (Ecole publique primaire et Galaxie). Cette somme jugée insuffisante pur un effectif de 409 personnes en raison de 3500 FC par personne, une soirée musicale a été organisée pour la collecte des fonds permettant de compléter le montant total sollicité. Mais le montant collecté n'a pas suffi, la mutuelle était obligée d'apporter le reste par ses fonds propres (voir tableau ci-dessous).

Par ailleurs, d'autres groupements ont inscrits leurs membres ; il s'agit des Wanamdji Mroiwadjouou , la fondation Msafumu et l'école maternelle. Des adhésions en famille ont été aussi enregistrées.

La prise en charge des soins de santé primaire des élèves que la Mutuelle de santé BUNARISSE DZIHIRO vient d'expérimenter est en train de servir d'exemple pour d'autres établissements scolaires du pays. La question se pose pour le renouvellement des adhésions du prochain exercice 2006-2007, c'est un autre défi qu'il faudra relever.

Tableau récapitulatif des cotisations des adhérents

Catégories	Nbre d' adhérents	Cotisation prévue	Cotisation de chaque groupe	Contribution du CVN	Contribution de la Mutuelle
Ahesion familiale	86	344 000	344 000	0	0
Ecole Maternelle	35	122 500	122 500	0	0
Fondation Msafoumou	35	122 500	122 500	0	0
Ecole Primaire Publique de Ntsoudjini	350	1 225 000	281 000	727 384	216 616
Ecole Privée Galaxy	59	206 500	48 000	122616	35 884
Wanamdji Mroiwadjouou	111	388 500	350 000	0	38 500
TOTAL	676	2 409 000	1 268 000	850 000	291 000

[1] La mutuelle de santé a bénéficié un financement de 2 850 000 FC pour un appui logistique, aménagement des locaux et formation afin d'assurer le bon fonctionnement de la mutuelle. L'équipe s'est dotée alors d'une moto pour le suivi des mutualistes à l'hôpital et dans les autres formations sanitaires, d'un ordinateur, des réfrigérateurs, des lits de consultations, et des consommables. Ces fonds ont permis aussi de procéder à l'aménagement du bureau de la mutuelle et ceux du CVN. Rappelons que les fonds proviennent de la Coopération française à partir du projet PDLC. Il a été facilité par le concours combien précieux de **Ali Sandi Islam** et des dirigeants de la mutuelle. Il faut noter aussi l'apport de **Ahamada Said Mzé** en ce qui concerne l'acquisition et transport des matériels informatiques.

[2] Suite au silence des responsables du CVN de l'époque, les dirigeants de la mutuelle ont organisé une réunion publique au mois d'août de l'année dernière à la place ALIMPSSI pour sensibiliser l'ensemble de la population du problème de la mutuelle et de l'inaction du CVN face à cette situation. A l'issue du débat, la crise que connaissait le CVN est globalement posée par les participants et la solution est à rechercher. A la fin de la réunion, un comité AD HOC est mise en place avec comme mission de trouver les voies et moyens devant permettre de renouveler l'équipe dirigeante du CVN. Le comité était composé par diverses personnalités et cadres de la localité, des responsables de la mutuelle et des représentants de la Diaspora en la personne de **Kassim Ahamada Himidi et Abdou Chanfi** qui ont joué un rôle prépondérant à la réalisation de la mission du comité.

Durant presque un mois, le comité AD HOC a travaillé et a réussi à mettre en place le nouveau bureau du CVN dirigé par **Mouhtar Said Bacar**. C'est suite à cela que les fonds sollicités par la mutuelle pour l'adhésion des élèves à la mutuelle ont été débloqués.

Le Chargé de communication du CVN
AMI